



MOBILITÉS EN S5 DANS LES ÉCOLES EUROPÉENNES



MOBILITIES IN S5
IN THE EUROPEAN SCHOOLS

LE PROGRAMME DE MOBILITÉ DANS LES ÉCOLES EUROPÉENNES

THE PROGRAM OF MOBILITY IN THE EUROPEAN SCHOOL NETWORK

I. QU'EST-CE QUE C'EST ?

WHAT IS IT ?

II. COMMENT PROCÉDER ?

HOW TO PROCEED ?

III. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ADDITIONAL INFORMATION



LE PROGRAMME DE MOBILITÉ DE QUOI S'AGIT-IL ?

C'est la possibilité de suivre sa scolarité en S5 dans une autre école européenne pendant une période déterminée (4 mois) dans la famille d'un.e autre élève lui-même /elle-même en mobilité.





PROGRAM OF MOBILITY : WHAT IS IT ?

The program allows a S5 student to study in another European school for a limited period (4 months), living with the family of another student who is likewise abroad.

POUR QUI ?

Ce programme s'adresse à tous les élèves de S4 de l'EELM, quelle que soit leur section (FR ou EN) pour l'année scolaire suivante S5.

Il peut convenir à tous les élèves qui savent travailler de manière autonome. Il incombe à chaque élève de rattraper les cours qui n'ont pas été vus dans l'école d'envoi.



FOR WHOM ?

This programme is offered to all S4 students at the EELM, regardless of their section (FR or EN).

It is intended for all students who are able to work independently and to catch up their lessons after the mobility. This is the responsibility of the students to catch up the lessons not taught in their sending school.



QUAND ?

La mobilité a lieu entre septembre et décembre de l'année de S5 - donc entre septembre et décembre 2026 (mobilité de 4 mois)



WHEN ?

The mobility takes place between September and December of the S5 year – between September and December 2026 - (4 months) mobility .



EUROPEAN SCHOOLS TYPE 1

EUROPEAN SCHOOLS TYPE 2



WHERE?

Country	City	N°
Austria	Innsbruck	1
Belgium	Brussels I – IV Mol	5
Denmark	Copenhagen	1
Estonia	Tallinn	1
Finland	Helsinki	1
France	Strasbourg Lille Manosque	3
Germany	Frankfurt Munich Karlsruhe Bad Vilbel AES Saarland	5
Greece	Heraklion	1
Italy	Varese Brindisi Parma	3
Luxembourg	Luxembourg I / II EIGT Differdange Junglister	5
Slovenia	Ljubljana	1
Spain	Alicante	1
the Netherlands	Bergen The Hague	2



Type 1: at least DE/EN/FR – sections
 Type 2: not necessarily all 3 working languages



QUEL EST L'IMPACT D'UNE MOBILITÉ ?

WHAT IS THE IMPACT OF A MOBILITY ?



LA MOBILITÉ PERMET /THE MOBILITY ALLOWS

De s'affirmer / to assert one self / TO be more confident

Mieux connaître la vie et les études dans les pays partenaires

To get to know life and studies in the partner country better

De mieux connaître sa propre culture

To get to know one's own culture better

De développer des compétences en langues étrangères

To further develop foreign-language skills

De mieux connaître l'Union européenne

To get to know the European Union better

D'être plus intéressé.e pour les autres pays et leurs cultures

To become more interested in other countries and their cultures

D'être plus motivé.e pour l'ensemble des études

To feel more motivated for one's studies overall

D'être plus tolérant à l'égard des autres cultures

To become more tolerant towards different cultures



II. COMMENT PROCÉDER ? HOW TO PROCEED ?



**ETAPE 1 : DISCUTER AVEC VOTRE ENFANT / L'ENFANT
DONT VOUS AVEZ LA RESPONSABILITÉ**
STEP 1 : TALK TO YOUR CHILD OR THE CHILD YOU ARE
RESPONSIBLE FOR.



1

2

3

4

5

6

7

QUI VEUT QU'IL/ELLE PARTE ?

EST-CE LUI/ELLE ? EST-CE VOUS ?

WHO WANTS THAT HE/SHE PARTICIPATES ?

YOU OR HIM/HER ?





ÉTAPE 2 : RENCONTREZ LES ÉLÈVES EN MOBILITÉ À L'EELM

Un temps d'échanges avec les élèves en mobilité de l'EELM et ceux qui ont déjà réalisé une mobilité sera organisé.



A meeting with the students currently on mobility at the school, as well as S6 and S7 students who have already completed a mobility period will be planned.





ETAPE 3 : COMPLÉTEZ LES DOCUMENTS EN LIGNE ET ENVOYEZ- À LA COORDINATRICE

- a. Avec votre enfant, effectuez des recherches sur les écoles où il/elle souhaite réaliser sa mobilité (choix des options et des sections).
- b. **Complétez le questionnaire en ligne** (site de l'EELM)
- c. Envoyez **quatre lettres de motivation** (une par école choisie et une autre plus générale au cas où vous n'obtiendriez pas l'une des trois écoles sélectionnées) à la coordinatrice.
- d. Envoyez le **formulaire de consentement** à la coordinatrice.

DEADLINE

9 JANVIER 2026





STEP 3 : COMPLETE THE QUESTIONNAIRE ONLINE AND SEND THE DOCUMENTS TO THE COORDINATOR

- a. With your child, research the schools where he/she would like to carry out the mobility (choice of subjects and sections).
- b. Complete the **online form** (website Eelm)
- c. Send **four motivation letters** (one for each selected school and one additional general letter in case you do not obtain one of the three chosen schools) to the coordinator. **WRITE THEM CAREFULLY**
- d. Send the **consent form** to the coordinator

DEADLINE

9 JANVIER 2026





Lors des **conseils de classe du premier semestre (du 5 au 7 février 2026)**, les professeurs de S4 sélectionneront les dossiers des élèves.

During the first-semester class councils (**5th to 7th of February 2026**), the S4 teachers select the students' applications.





Les coordinateurs envoient les dossiers des élèves aux écoles qu'ils ont choisi.

Then, the coordinators send the students' files to the schools they have chosen.



PROCÉDURE

Si l'école ne valide pas le premier choix de l'élève, les coordinateurs enverront leur dossier à la deuxième école, puis la troisième école le cas échéant.

Si aucune des écoles ne donne d'avis favorable, la coordinatrice travaillera en collaboration avec l'association des parents pour essayer de trouver une autre école d'accueil. Il reviendra à la famille d'accepter ou non.

Une liste d'attente sera créée pour ceux qui n'ont pas obtenu d'école.

PROCESS



If the host school has not validated the first choice of the student, the coordinator will send their files to their 2nd and 3rd choice of schools.

If the student is not accepted in the schools he/she has selected, the coordinators (who will work with the parents association) will see with other schools and try to give the student another option. It is the responsibility of the family to accept or not. **A list of students will be created for the students who do not have school.**



Si un accord est trouvé avec une école, la coordinatrice de la mobilité de l'EELM vous informera de l'approbation de l'établissement d'accueil.

VOUS DEVEZ TROUVER UNE FAMILLE D'ACCUEIL AVANT AVRIL 2026

Documents à transmettre à l'école et à la famille d'accueil et réception des documents de l'enfant que vous accueillez le cas échéant

- Information famille d'accueil
- Formulaire de santé
- Charte des familles d'accueil / Gestion de crise



If a hosting school accepts the application, mobility coordinators will inform parents about the hosting school approval.

THE FAMILIES HAVE TO FIND A HOST FAMILY BEFORE APRIL 2026.

Documents to be sent to the family and the school

- Host family information
- Health form
- Host family charter / Crisis form



1

2

3

4

5

6

7



Les familles et les élèves prennent contact les uns avec les autres pour **se présenter et préparer l'accueil** (un appel vidéo peut être organisé avec l'association des parents d'élèves et les deux familles) afin de préparer l'élève, qui est aussi un jeune, à vivre dans une autre famille et dans un contexte culturel et social différent.

1

2

3

4

5

6

7



The families and the students get in touch with each other **to introduce themselves and prepare for the hosting** (video call can take place with the Parents association and the two families) in order to prepare the student who is also a young person to live in another family and in a different cultural and social context.

DOCUMENTS A FOURNIR

AVANT LE DÉPART

Tous les formulaires (contrat d'apprentissage, l'assurance voyage et la Carte européenne d'assurance maladie, gestion de crise, charte de la famille d'accueil) doivent être transmis à votre coordinateur,

APRÈS LE RETOUR

L'élève devra renseigner et envoyer le formulaire d'auto-évaluation **ET RÉALISERA UN TÉMOIGNAGE AUDIO SUR SA MOBILITÉ.**



DOCUMENTS TO BE PROVIDED

BEFORE DEPARTURE

All forms, including the Learning Agreement, travel insurance and the European Health Insurance Card, must be submitted to your coordinator, along with the crisis-management document and the host family charter.

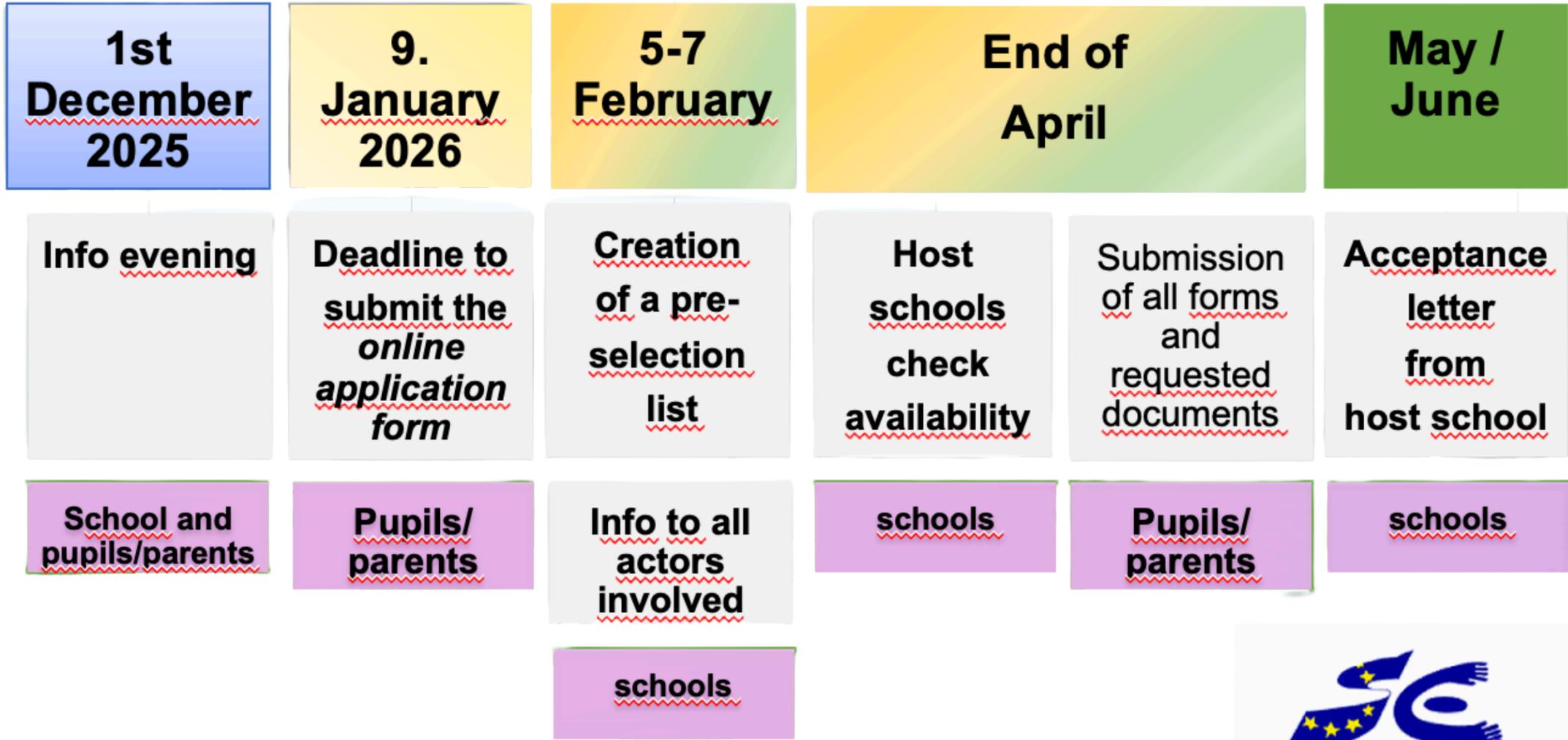
AFTER RETURN

The student must complete and submit the self-evaluation form **AND RECORD AN AUDIO TESTIMONY ABOUT THEIR MOBILITY**



Application process

for S4 students
 (S5 in 2026/27)



III. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ADDDITIONAL INFORMATION



NOTES ET BULLETINS

- Les élèves reviennent avec une note A et une note B dans chaque discipline.
- Pour les matières non enseignées dans l'école d'accueil ou si le TEST B n'a eu lieu en décembre la note du second semestre compte double.
- Il est de la responsabilité de l'élève de se mettre à jour à son retour dans les matières non enseignées dans l'école d'accueil.



GRADES AND REPORT CARDS?

- Students come back to their home school with A and B marks given in all the subjects.
- If there are subjects that are not covered by the hosting school, or that the B test has not taken place IN DECEMBER, results of the 2nd semester at the home school count double.
- It is the responsibility of the student to catch up if the programme in the schools involved is not alike.



FINANCIAL ASPECTS

- All costs related to travel, transport, travel insurance, accommodation, food or any other costs are the responsibility of the families. The sending and host schools are in no way responsible for the costs incurred by the mobility.
- Canteen fees are to be paid by the host family but are reimbursed by the visiting student's family.
- Transport: check with the host family about school transport arrangements and how to obtain a student bus pass.



ASPECTS FINANCIERS

- Tous les coûts reliés au voyage, le transport, l'assurance voyage, l'hébergement, la nourriture ou tout autre coût sont de la responsabilité des familles. L'école d'envoi et l'école d'accueil ne sont en aucun cas responsables des frais encourus par la mobilité.
- Cantine: les frais de cantine sont payés par la famille d'accueil mais remboursés par la famille de l'élève en mobilité (de l'école d'envoi).
- Transport : les modalités de transport scolaire et les démarches pour l'obtention de la carte de bus étudiant sont à vérifier auprès de la famille d'accueil.